MAIRIE
DE LE BRUSQUET

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE

Bulletin municipal

N°113 - PRINTEMPS 2014

www.le-brusquet.com

Infos UTILES

HORAIRES DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

	Matin	Après Midi
Lundi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	Fermée
Samedi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00

Le dimanche ainsi que les jours fériés la déchetterie est fermée

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

ACCUEIL AU PUBLIC

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
le vendredi de 08h30 à 12h00
et fermée l'après-midi

Vous pouvez nous contacter

Par courrier :
Quartier de l'Arziéras 04420 Le Brusquet

Par téléphone : 04.92.35.69.00
Par fax : 04.92.35.69.01
Par courriel : mairie-le-brusquet@wanadoo.fr

Présidents de clubs de sports, association « Milles Sols », A.C.E.M, école du Brusquet ...

Un réflexe à acquérir :

ENVOYER VOS ARTICLES ET PHOTOS à
echodelauziere.lebrusquet@orange.fr

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a été transférée dans les locaux de l'ancienne épicerie, place du 8 mai 1945.

Elle est ouverte au public :

LUNDI : 16h30 - 18h30
MARDI : 16h30 - 17h30
MERCREDI : 09h00 - 11h00 / 13h30 - 17h30
JEUDI : 16h30 - 19h30
VENDREDI : Fermée

HORAIRE DE CAR : LE BRUSQUET-MARCOUX-DIGNE-LES-BAINS

7:15	8:15	13:30	Le Brusquet	12:30	17:35	18:20
7:25	8:25	13:40	Marcoux	12:20	17:25	18:10
7:35	8:35	13:50	Digne-les-Bains Gare routière	12:10	17:15	18:00
Lu	Lu	Lu	Jours de fonctionnement	Lu	Lu	Lu
Ma	Ma	Ma		Ma	Ma	Ma
Me	Me	Me		Me	Me	Me
Je	Je	Je		Je	Je	Je
Ve	Ve	Ve		Ve	Ve	Ve
	Sa			Sa		Sa
Annuel sf fêtes	Annuel	Annuel sauf fêtes		Annuel	Annuel sauf fêtes	Annuel

RENSEIGNEMENTS POUR CETTE LIGNE :
Place du Tampinet : 04000 DIGNE-LES-BAINS - SCAL Gap : 1 cours Ladoucette - 04000 GAP cedex
Tél. Gare routière de Digne-les-Bains : 04 92 31 50 00 et 04 92 31 52 72
renseignement@scal-amv-regulieres.com

LE MOT DU MAIRE

Gilbert REINAUDO
Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis

Permettez-moi en mon nom, et celui du Conseil Municipal, de vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée lors du scrutin municipal du 23 mars 2014.

L'élection de notre liste entière, dès le premier tour, est la validation d'une équipe sérieuse et volontaire, ainsi que de notre programme. Il sera notre feuille de route pour les 6 années à venir.

Je voudrai aussi remercier l'équipe municipale pour sa motivation, son implication, et de m'avoir élu comme premier magistrat le 28 mars 2014.

Maintenant que la « campagne électorale » est terminée, il faut que nous nous rassemblions pour un projet commun qui est le « bien être de notre village ». Je continuerai et nous continuerons à œuvrer pour l'ensemble de nos concitoyens et toutes les bonnes volontés seront accueillies.

Plusieurs évènements sont venus « ensoleiller » ce début de mandature.

Tous d'abord la fin de la construction de nos 2 aires de Jeux pour les tous petits au Mousteiret et au Parc CORRIOL, ainsi que du City Stade (Quartier l'ARZIERAS) pour le bonheur de nos jeunes et moins jeunes.

Mais aussi la création d'une sixième classe pour notre groupe scolaire, tout en préservant les 2 classes à La JAVIE (c'est également une bonne nouvelle pour notre canton). Cela permettra d'avoir une rentrée scolaire 2014 sereine, avec des effectifs par classe permettant un enseignement de qualité et une mise en place de la réforme des rythmes scolaires dans un environnement favorable.

Je voudrais mettre à l'honneur, vraiment très chaleureusement, ces forces que nous avons mises en commun, les délégués et les parents d'élèves, les élèves, le corps enseignant, tous les élus municipaux et notre Conseiller Général et Régional Jean Yves ROUX pour faire infléchir la position de l'Inspection Académique (car dans le projet initial l'ouverture n'était nullement actée). Nous lui avons montré les enjeux et la détermination de notre territoire et cela a porté ses fruits.

Cela est aussi, je pense, la reconnaissance du travail des enseignants, des parents et des moyens que la commune met à leur disposition pour une école de qualité, reconnu sur le bassin dignois.

D'autres projets sont en phase de finalisation et nous vous tiendrons informé, soit dans un prochain ECHO de LAUZIERE, soit sur le site internet de la commune, de leur évolution.

AMITIES A TOUS
VIVE LE BRUSQUET

Votre Maire

SOMMAIRE

LES CONSEILS MUNICIPAUX
Compte-rendu du 12 décembre 2013.....4
Compte-rendu du 3 février 2014 5
Compte-rendu du 13 mars 2014.....6

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Compte-rendu du 17 avril 2014 6

LES INFOS COMMUNALES
Élection du maire.....9
Résultat des municipales 10
Le coin de l'A.C.E.M. 11
Mobilisation générale pour l'ouverture d'une 6ème classe.....12
Création d'une page de petites annonces..14
Programme culturel de l'été 14
Vide grenier.....15

LES INFOS CULTURELLES
Programme et présentation du Jazz 16

LA VIE ASSOCIATIVE
Le challenge Mickaël PEREZ.....18
Le foot-cool 18
Initiation au Yoga 18

INFORMATIONS DIVERSES
Mémoires d'antan.....19
Le coin des échecs.....20
Le recensement militaire 20
La carte nationale d'identité 20
La page du sourire 21
Echo.. citoyenneté 21
Éclaircissement autour des armoiries du Brusquet.....22
L'état civil 23

Directeur de la publication : Gilbert REINAUDO
Comité de rédaction : Magali CORRIOL, Fabienne BERTHOLET, Nolwenn PIN, Anne SARRON, Stéphanie IAVARONNE, Sonia ROUBAUD, Laurent DUBUS, Serge PAU, Franck GASULLA et Pierre ROSSI.
Crédits photos : Mairie du Brusquet, Anne Sarron, Cathy et François Perez, Serge Pau et Pierre Rossi
Conception : Frédéric PELLEGRINI [grafist]
Impression : ARC EN CIEL Papier normes écologiques PEFC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2013

1/ CHOIX D'UN EMPRUNT POUR LE CITY-STADE ET AIRE DE JEUX + PROLONGATION DE L'EMPRUNT CONTRACTÉ POUR LE BISTROT DE PAYS + PROLONGATION DE L'EMPRUNT DE 377.000€ POUR UNE ANNÉE CONCERNANT LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES :

Monsieur le Maire nous propose, face à la difficulté d'encaisser les diverses subventions déjà attribuées, de prolonger le prêt relais de 377.000€ pour la station de traitement des eaux usées. La prolongation se fera sur une année à un taux de 2,55% l'an.

Approuvé à l'unanimité.

Deux autres emprunts sont proposés :

- Pour le Bistrot de pays : prolongation de l'emprunt de 170.000€ à un taux de 3,42%
- Pour la construction du city-stade et de l'aire de jeux : emprunt de 90.000€ à 3,42%

Accord à l'unanimité

Concernant l'emprunt de la station de traitement des eaux usées, Madame BONNAFOUX-JARDINO précise que le fait de redémarrer un emprunt entraîne des frais dont on devra demander le remboursement à l'entreprise SGAD.

2/ DÉLIBÉRATION : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE- EXERCICE 2012 :

Monsieur le Maire nous précise que le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et d'eau potable peut être consulté sur le site : www.services.eaufrance.fr

Ce rapport, qui reprend les volumes facturés d'eau tout en intégrant sa qualité ainsi que la fréquence des analyses, a été établi par Monsieur Albert de la D.D.T.

Le conseil décide d'envoyer le rapport par mail à tous les élus et d'intégrer le lien du service sur le site de la mairie.

Approuvé à l'unanimité.

3/ DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur Laurent DUBUS présente succinctement le nouveau règlement de l'eau. Il s'agit d'un document de 16 pages élaboré par la commission de l'eau qui demande à être lu attentivement avant tout débat. Monsieur Laurent DUBUS propose que les élus en prennent connaissance avant de procéder au vote lors du prochain conseil municipal. Il précise toutefois que ce règlement a été élaboré en étroite collaboration avec les services du Conseil Général.

Approuvé à l'unanimité

4/ DÉLIBÉRATION : NOUVEAUX TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT.

Monsieur Laurent DUBUS présente les nouveaux tarifs de l'eau et d'assainissement en précisant que le but est de faire un tarif unique du prix au m3 en diminuant le prix de l'abonnement qui ne doit pas dépasser 40% du prix de la facture et en se rapprochant de 2€ au m3, de façon à obtenir le maximum de subventions du Conseil Général nécessaires aux travaux d'entretien du réseau. En effet les nouvelles mesures du CG imposent que les subventions sont d'autant plus importantes que le prix de l'eau tend vers le seuil de 2€.

Monsieur Laurent DUBUS précise toutefois que le tarif de l'eau n'a pas changé depuis 2004.

Tarifs eau et assainissement 2014

Eau au m³ ..... 0,512 €
Assainissement au m³ ..... 0,664 €
Abonnement eau ..... 41 €
Abonnement assainissement ..... 53 €

Eau agricole

Eau agricole au m³ ..... 0,18 €
Abonnement eau agricole ..... 41 €

Interventions sur réseau d'eau

COMPTEUR

Pose d'un compteur (cause dégradation) ..... 60 €

Pose d'un nouveau compteur suite au gel du compteur précédemment posé par manque de protection de la part de l'abonné ..... 153 €

BOUCHE A CLE

Casse d'une bouche à clé par une personne étrangère aux services techniques ..... 1 500 €

Approuvé à l'unanimité

5/ QUESTIONS DIVERSES.

- Redevance ONF : Monsieur le Maire précise que suite à l'intervention des services de l'ONF lors du dernier conseil il est apparu qu'aucune redevance n'est versée à l'ONF pour la gestion du domaine communal.
- Travaux :

Monsieur Gérard IAVARONE fait le point sur les travaux en cours :

- Elargissement du chemin de Teisseyres
- Pose des chauffages électriques dans les gîtes communaux.

- Réforme des rythmes scolaires :

Madame Sylvie GENY rend compte des travaux du comité de pilotage qui s'est réuni mardi 10 décembre en présence de Monsieur le Maire, Monsieur Franck GEIGER, Madame Sylvie GENY et Monsieur Pierre ROSSI.

Elle précise qu'on garde la même articulation que celle qui a été voté et que le PEDT (Projet Educatif Territorial) doit être en lien avec le projet d'école. Ce dernier se fera ultérieurement car il devrait y avoir des changements de programmes scolaires ainsi que des changements de cycles.

Le fond d'amorçage de 50€ par élève est reconduit et il y a la possibilité d'un versement d'une aide spécifique de 0,50€ par enfant et par heure de présence réalisée (max 3 h par semaines hors APC) pendant les 36 semaines d'école, soit 54€ (max) par enfant et par an.

Il y a aussi un assouplissement des normes d'encadrement pour les 3 heures périscolaires spécifiques : 1 animateur pour 14 enfants de(-) de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants de (+) de 6 ans (5 à titre expérimental pour une durée de 3 ans).

Les conditions de qualification des animateurs sont réparties comme suit :

- 50% animateurs diplômés minimum
- 30% animateurs stagiaires maximum
- 20% animateurs non diplômés maximum

Nous ferons tout de même en sorte qu'il y ait 100% de diplômés dans le personnel encadrant.

Madame Sylvie GENY dresse un état des lieux susceptible d'être utilisés que ce soit les locaux communaux ou les infrastructures extérieures et note à ce sujet qu'il faudrait très certainement diviser l'espace de la salle polyvalente à l'aide d'un rideau ignifugé tendu sur câble.

Enfin elle rend compte de la proposition de travail qui a été faite sur le calendrier d'élaboration du PEDT, ce dernier devant être finalisé en juin 2014 ;

Le secrétaire de séance,
Monsieur Pierre ROSSI.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 FÉVRIER 2014

1/ PROJET DE MÉGACENTRALE À BIOMASSE DE GARDANNE :

Monsieur Serge PAU présente le projet, après avoir distribué une documentation en faisant état.

Le passage du charbon à la biomasse pour la centrale de Gardanne constitue à priori une solution intéressante ; il convient de relever cependant que même en brûlant des déchets agricoles, des résidus d'élagage, et du bois de récupération, le bois coupé en forêt dans la « zone d'approvisionnement prioritaire »(Z.A.P.) de la centrale sera le principal combustible de l'installation. Or les besoins seront immenses : environ 1.000.000 de m^3 de bois et déchets verts par an (2.800 tonnes par jour selon la commission biomasse de l'Assemblée Nationale). Dans un premier temps, la ressource serait importée pour moitié (Canada et Ukraine), le reste collecté « localement » dans la Z.A.P., d'un rayon de 400 km (comprenant notamment la Montagne de Lure), pour n'être plus que « locale » après 10 ans. Cependant aucune étude sérieuse, portant notamment sur la mise en place d'une filière d'approvisionnement, n'a été conduite préalablement au lancement de l'opération.

Censé créer de l'emploi, le projet en détruira vraisemblablement dans la filière bois locale, qui sera mise à mal par la concurrence et la pression sur la ressource, ainsi qu'indirectement dans le tourisme, qui sera touché par les coupes incontrôlées et leur impact sur la biodiversité ; de plus cette conversion pourrait compromettre des opérations en cours de la filière bois ou des chartes forestières du Département. Par ailleurs la centrale aurait un rendement très faible, d'environ 33%, en l'absence de cogénération.

Il convient donc de faire part, comme d'autres Communes dans le Département, de notre opposition à ce projet en l'état, et de réaffirmer notre volonté de donner la priorité aux filières courtes, en sécurisant et garantissant la pérennité des filières locales de valorisation du bois.

Approuvé à l'unanimité.

2/ TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE EN FORÊT COMMUNALE DU BRUSQUET :

Monsieur le Maire présente la proposition de travaux en forêt communale établie par l'Office National des Forêts pour 2014. Il s'agit de travaux d'entretien et d'élagage, chiffrés à 3.420 E H.T. Ces travaux étant susceptibles d'être réalisés par les employés communaux, le Conseil en approuve le principe à l'unanimité, tout en prévoyant leur exécution par la commune.

Approuvé à l'unanimité.

3/ REPRISE D'UN RÉSEAU D'EAU PRIVÉ ET D'ASSAINISSEMENT PAR LA COMMUNE :

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un réseau d'eau et d'assainissement situé quartiers La Sagne et Le Vieil Roustagne, sur le domaine communal ; sa reprise est sollicitée par les propriétaires actuels. Il s'agit de la 3ème opération de cette nature, susceptible de permettre de débloquer des demandes d'autorisation d'urbanisme sur le secteur. Les différentes parcelles concernées par ce transfert gratuit, seront listées.

Approuvé à l'unanimité

4/ QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur Le Maire signale qu'un rendez-vous a été pris avec l'avocate intervenant pour le compte de la commune contre la S.G.A.D. ; un courrier a été adressé à la D.D.T. sur ce dossier, et le mémoire est en cours de rédaction ; toutefois une action en vue d'une entente amiable sera préalablement engagée avec les différentes parties. Il y a cependant des travaux urgents à réaliser, signalés par les services de l'Etat, (des vannes sont défaillantes sur certains bassins) ; il convient donc d'engager rapidement, en accord avec l'avocate, la procédure adéquate pour y remédier.

Le permis de construire a été accordé pour la bibliothèque ; les marchés sont à lancer ; toutefois, sur requête de Madame Pascale BONNAFOUX-JARDINO, et de Monsieur Gérard DONZÉ, il convient que certains points qui restaient en suspens soient préalablement réglés ou pris en compte sous forme de variante (notamment la pose de carrelage au lieu du sol souple, l'aménagement des abords avec la suppression des parkings devant la façade nord, l'étude d'un chauffage géothermique...).

Une piste sérieuse a été évoquée concernant les eaux parasites du réseau d'assainissement ; la commune agira sur ce point dès que le rapport lui sera remis.

Madame Pascale BONNAFOUX-JARDINO fait part de sa satisfaction concernant le stationnement rue du Four. Elle demande d'étudier la question du stationnement sur la place de l'église où elle a décompté jusqu'à 11 véhicules ; le Maire précise que la commune y réfléchit, soulignant que certains locataires se garent sur la place alors qu'ils pourraient stationner au presbytère. Elle demande que, pour Notre Dame de Lauzière, un panneau précise que la réhabilitation a été également financée grâce aux dons de particuliers ; elle s'inquiète également de la remise en place des ex-voto qui avaient été enlevés pour la réalisation des travaux. Elle souhaite savoir ce qui va être fait pour le chemin du Gravas ; il lui est précisé à ce sujet qu'il faudra faire borner le terrain et écrire en ce sens au propriétaire contigu, les frais de bornage étant partagés (conformément à l'article 646 du Code Civil). Enfin elle signale que selon l'abbé CORRIOL (qui en ce domaine est la référence), les habitants du Brusquet sont les Brusquetiers et non les Brusquetais comme le mentionne le dernier « Echo de Lauzière ».

Le secrétaire de séance,
Gérard DONZÉ.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2014

1/ DÉLIBÉRATION : MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA C.C.H.B. POUR L'AJOUT D'UNE NOUVELLE COMPÉTENCE AU SEIN DU GROUPE DE COMPÉTENCES FACULTATIVES RELATIVE À LA MISE EN PLACE ET GESTION COMMUNE DES CADASTRES PAR UN SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (S.I.G.) :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de prendre une délibération pour la compétence relative à « la mise en place d'un Système d'Informatique géographique exploitation et gestion communes des cadastres des communes du territoire de la Communauté de Communes de Haute-Bléone », afin de faciliter la gestion des réseaux de la commune. Il est proposé d'étendre ainsi les compétences de la C.C.H.B. sur ce domaine. Une étude sur la mise en place de cet outil sera réalisée par le Pays Dignois

Approuvé à l'unanimité.

2/ DÉLIBÉRATION : AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du contenu du contrat d'aménagement de la forêt communale proposé par l'O.N.F. de 2014 à 2033 et qui formulera ensuite annuellement, un programme de travaux qui sera discuté et voté en Conseil Municipal.

Approuvé à l'unanimité.

3/ DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire propose au vote le règlement du service de l'eau pour la commune du Brusquet.

Des précisions sur le contenu des articles 17, 29 et 51 sont sollicitées par Monsieur DONZE. Des explications sont apportées en séance lors du débat engagé. Suite aux modifications réalisées sur le contenu du texte soumis à approbation, les membres du Conseil Municipal votent le règlement à l'unanimité.

Approuvé à l'unanimité

4/ QUESTIONS DIVERSES.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la signature d'une convention avec Monsieur AVRIL pour l'utilisation de l'aire de jeux pour les enfants du Mousteiret. Cette convention précisera les modalités d'aménagement des nouveaux équipements destinés aux enfants.

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité cette convention d'utilisation de l'aire de jeux.

Monsieur le Maire signale le départ pour d'autres fonctions du directeur du Centre de Loisirs de la commune, Monsieur Franck GEIGER, à compter du 14 avril 2014. Un intérim sera organisé sur ce poste avant le recrutement d'un autre directeur. Un arrêté devra être pris pour désigner un régisseur suite à ce départ.

Monsieur DUBUS informe les membres du Conseil Municipal, de la réussite du responsable du Service Technique, Monsieur Cyril GIMENEZ, à l'examen d'agent de maîtrise. Suite à sa nomination en CAP, il sera promu sur le poste d'agent de maîtrise ouvert sur la commune.

Monsieur le Maire informe du niveau d'avancement du projet éducatif de territoire en cours de construction et qui devra être mis en place lors de la rentrée scolaire 2014.

Monsieur le Maire informe que, concernant la gestion des débits d'eau du canal, un courrier sera transmis au Préfet pour interroger les services sur les nouvelles dispositions à prendre.

Monsieur le Maire va saisir la Poste sur la dégradation des services de distribution du courrier observé suite à la nouvelle organisation mise en place en février dernier.

La secrétaire de séance,
Pascale BONNAFOUX-JARDINO

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 AVRIL 2014

Présents : Mmes AUZET Nathalie, BONNET Brigitte, GENY Sylvie,

Mrs AUZET Eric, BARTOLINI Bernard, BELTRANDO Jean-Marie, BERNARDINI Patrick, DUBUS Laurent, FERRARY Maurice, GOMEZ Thierry, IAVARONE Gérard, LIARDET Alain, JULIEN Eric, MAGLIONE Nicolas, PAU Serge, REINAUDO Gilbert, SEGHINI Patrick, SERRA Victor,

Pouvoir : Mr CONSTANT Jean-Michel à Mr AUZET Eric,

Secrétaire de la séance: Mme Nathalie AUZET

Election Du Président

Nombre De Vice-Président

Election Des Vices-Présidents

Election Elus Au Cias

Election Membres Commission

Election Membres Commission Appel Offres

Election Membres Aux Associations Et Divers Syndicat

Indemnites Du Président Et Vices-Présidents

1/ ÉLECTION PRÉSIDENT

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur BELTRANDO Jean-Marie président sortant qui a déclaré les membres du conseil communautaire cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame AUZET Nathalie a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil communautaire (article L. 2121-15 du CGCT).

Présidence de l'Assemblée : Le plus âgé des membres présents du conseil communautaire Monsieur FERRARY Maurice a pris la présidence de l'assemblée (art. L.2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 18 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Il a ensuite invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du Président.

Vu le CGCT et notamment les articles L 5211-1 et L 2122-7 ;

Considérant que le Président est élu au scrutin secret, uninominal à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Constitution du bureau : Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Messieurs MAGLIONE Nicolas et SERRA Victor.

Déroulement de chaque tour de scrutin : Chaque conseiller communautaire à l'appel de son nom s'est approché de la table de vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Election du Président :

Résultat du premier tour :

Nombre de conseillers communautaires à l'appel 19
Nombre de votants. 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 2
Nombre de suffrages exprimés 19

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

Majorité absolue 10

Nom et Prénom des candidats . . . . . BELTRANDO JEAN MARIE
Suffrages obtenus en chiffres 17
Suffrages obtenus en lettres . . . . . DIX SEPT

Proclamation de l'élection du président au 1erTour :

Monsieur BELTRANDO Jean-Marie a été proclamé président et a été immédiatement installé.

Election du premier Vice Président :

Nombre de conseillers communautaires à l'appel 19
Nombre de votants. 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 8
Nombre de suffrages exprimés 11
Majorité absolue 10
Nom et Prénom des candidats : BONNET Brigitte
Suffrages obtenus en chiffres en lettres : 11
Suffrages obtenus : ONZE
Madame BONNET Brigitte ayant obtenu 11 voix est proclamée Premier Vice Président.

Election du Deuxième Vice Président :

Nombre de conseillers communautaires à l'appel 19
Nombre de votants. 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 1
Nombre de suffrages exprimés 18
Majorité absolue 10
Nom et Prénom des candidats : DUBUS Laurent
Suffrages obtenus en chiffres : 18
Suffrages obtenus en lettres : DIX HUIT
Monsieur DUBUS Laurent ayant obtenu 18 voix est proclamé Deuxième Vice Président.

Election du Troisième Vice Président

Nombre de conseillers communautaires à l'appel 19
Nombre de votants. 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 2
Nombre de suffrages exprimés 17
Majorité absolue 10
Nom et Prénom des candidats : AUZET Nathalie
Suffrages obtenus en chiffres : 17
Suffrages obtenus en lettres : DIX SEPT

Madame AUZET Nathalie ayant obtenu 17 voix est proclamée Troisième Vice Président.

Election du Quatrième Vice Président

Nombre de conseillers communautaires à l'appel 19
Nombre de votants 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 3
Nombre de suffrages exprimés 16
Majorité absolue 10
Nom et Prénom des candidats : BARTOLINI Bernard
Suffrages obtenus en chiffres : 16
Suffrages obtenus en lettres : SEIZE
Monsieur BARTOLINI Bernard ayant 16 voix est proclamé Quatrième Vice Président.

MEMBRES SIEGEANT AU C.I.A.S.

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à l'élection des membres élus siégeant au Centre Intercommunal d'Action Sociale. Il propose que ce conseil d'administration comporte 6 membres élus jusqu'au renouvellement de celui-ci.

Suite à cette proposition le conseil communautaire procède à l'élection à bulletin secret.

Sont élus à la majorité absolue :

Nom et Prénom des candidats . . . . Suffrages obtenus en chiffres
AUZET Nathalie 19
JULIEN Eric 19
IAVARONE Gérard 19
GENY Sylvie 19
BARTOLINI Bernard 19
DUBUS Laurent 19

MEMBRES ELUS AUX COMMISSIONS INTERNES

Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée délibérante de former les différentes commissions internes nécessaires au fonctionnement de la Communauté de Communes de Haute Bléone.

Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

les différentes commissions internes et membres sont détaillés comme suit :

Commission Finances et Tourisme : Vice Président : Monsieur BARTOLINI Bernard

Membres : Mmes BONNET Brigitte, GENY Sylvie, Mrs BERNARDINI Patrick, REINAUDO Gilbert, SEGHINI Patrick

Commission Action sociale, Bulletin communautaire : Vice Président : Madame AUZET Nathalie

Membres : Mme GENY Sylvie, Mrs BARTOLINI Bernard, DUBUS Laurent, JULIEN Eric, IAVARONE Gérard

Commission Travaux, Environnement, Gestion des déchets : Vice Président : Monsieur DUBUS Laurent

Membres : Mrs BARTOLINI Bernard, BERNARDINI Patrick, CONSTANT Jean-Michel, DUBUS Laurent, GOMES Thierry, IAVARONE Gérard, LIARDET Alain, SERRA Victor

Commission Nouvelles Technologies, Service Public, Culture : Vice Président : Mme BONNET Brigitte

Membres : Mrs AUZET Eric, BARTOLINI Bernard, PAU Serge, REINAUDO Gilbert

MEMBRES COMMISSION APPELS OFFRES

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à l'élection des délégués de la commission d'appel d'offres conformément au code des marchés publics et notamment son article 22.

Il est donc proposé 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Après Election à bulletin secret : Ont obtenu en qualité de délégués titulaires : AUZET Eric, Voix : 16 - DUBUS Laurent, Voix : 15 - LIARDET Alain, Voix : 12. . . . . .

Ont obtenu en qualité de délégués suppléants :

BARTOLINI Bernard. . . . . A l'unanimité
IAVARONE Gérard . . . . . A l'unanimité
SEGHINI Patrick . . . . . A l'unanimité

DELEGUES AU SYDEVOM

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation de deux délégués représentant notre établissement public auprès du SYDEVOM des Alpes de Haute-Provence, soit un délégué titulaire, un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, Désignation :

En qualité de délégué titulaire : Mr BELTRANDO Jean-Marie

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En qualité de délégué suppléant : Mr DUBUS Laurent

DELEGUES A L'OFFICE DU TOURISME

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation de deux délégués représentant notre établissement public auprès de l'OFFICE DU TOURISME DU PAYS DIGNOIS, soit un délégué titulaire, un délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, Désignation :

En qualité de délégué titulaire : Monsieur BARTOLINI Bernard

En qualité de délégué suppléant : Mme BONNET Brigitte

DELEGUE A L'UPRO

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation d'un délégué représentant notre établissement public auprès de l'UNIVERSITE POPULAIRE RURALE OUVERTE.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, Désignation : En qualité de délégué titulaire : Madame AUZET Nathalie

DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DES MONGES

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation de délégués représentant notre établissement public auprès du Syndicat Mixte du Pays des Monges, soit 3 délégués titulaires, 1 délégué suppléant.

Après en avoir délibéré, A l'unanimité, Désignation :

En qualité de délégués titulaires : Mme BONNET Brigitte, Mr BARTOLINI Bernard, Mr BELTRANDO Jean-Marie.

En qualité de délégué suppléant : Mr IAVARONE Gérard

MEMBRE TITULAIRE AU COMITE DU PAYS DIGNOIS

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation d'un délégué représentant notre établissement public auprès du COMITE DU PAYS DIGNOIS.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, Désignation : En qualité de délégué titulaire : Monsieur JULIEN Eric

DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT BLEONE

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de désigner un délégué représentant notre établissement public auprès du Syndicat mixte d'aménagement de la Bléone.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, Désignation : En qualité de délégué titulaire : Madame BONNET Brigitte

DELEGUE AU SYNDICAT MIXTE AGEDI

Le Président fait part au Conseil communautaire qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du Syndicat Intercommunal AGEDI, de désigner un délégué au Syndicat,

Le Conseil communautaire ouïe les explications du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté Préfectoral DFEAD-3B-98 du 22 janvier 1998 du préfet de Seine et Marne, créant le Syndicat AGEDI,

Vu l'arrêté Préfectoral DRCL-BCCCL du 16 juin 2011, du Préfet de Seine et Marne, autorisant la modification des statuts du Syndicat,

Vu les arrêtés du Préfet de Seine et Marne portant adhésion et retrait des collectivités membres, depuis 1998

Considérant le renouvellement des assemblées délibérantes, la collectivité membre du Syndicat Intercommunal AGEDI doit désigner un délégué A.GE.D.I.

Après un vote, A l'unanimité,

L'assemblée a désigné Monsieur REINAUDO Gilbert, conseiller communautaire, résidant à LE BRUSQUET comme représentant de la collectivité au dit syndicat qui sera convoqué à l'Assemblée Spéciale du groupement intercommunal A GE D I.

MEMBRE DELEGUE AU CNAS

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation d'un délégué représentant notre établissement public auprès du CNAS.

Après en avoir délibéré, A l'Unanimité, Désignation : En qualité de délégué titulaire : Madame AUZET Nathalie

INDEMNITES PRÉSIDENT ET VICES PRÉSIDENTS

Monsieur le Président présente à l'assemblée délibérante le montant de l'enveloppe indemnitaire afin de délibérer au titre des indemnités du Président et des Vices Présidents.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, Par une Abstention, Soit à la Majorité : DECIDE D'attribuer une indemnité au taux de 23,80 % de l'indice 1015 au Président D'attribuer une indemnité au taux de 5,8 % de l'indice 1015 à chaque vice président dénombrés au nombre de 4.

QUESTIONS DIVERSES

Proposition de dates de réunions :

Commission finances : Vendredi 25Avril 2014 à 17 heures

Conseil Communautaire : Lundi 28 Avril 2014 à 18 heures 30

La séance est levée à 20 heures 30

La secrétaire de Séance
AUZET Nathalie

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur Gilbert REINAUDO, réélu Maire du Brusquet.

Le Nouveau Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 28 mars à 20h, pour procéder à l'élection du Maire et des Adjoints. C'est sans surprise que Gilbert REINAUDO a été réélu, ainsi que 4 Adjoints, à savoir Laurent DUBUS (finances, personnel et économie),

Gérard IAVARONE (travaux et entretiens), Pierre ROSSI (culture et vie associative) et Serge PAU (urbanisme et patrimoine), tous élus à la majorité absolue (15 sur 15).

Les Conseillers Municipaux sont : Mesdames BERTHOLET Fabienne, CORRIOL Magali, GENY Sylvie, LACORRE Marie-Thérèse, MARIANI Colomba, PIN Nolwenn et SARRON Anne et Messieurs GRAC Serge, JACQUOT Benoit et OURTH Gilles.

Dans son discours, Gilbert REINAUDO a remercié, au nom de l'ensemble du Conseil, les électrices et les électeurs de leur confiance pour avoir élu au premier tour la liste entière.

Il s'attachera, comme il a toujours été, a être le Maire de tous les habitants, de continuer à travailler dans l'intérêt général et d'être à l'écoute des administrés.

Avec son équipe il apportera son soutien à l'ensemble du personnel communal, au milieu associatif et aux forces vives de la commune, pour continuer à « bien vivre sur la commune ».

En son nom personnel, il a tenu à remercier ses parents et grands-parents, qui se sont battus contre le fascisme, ainsi que son épouse et ses enfants pour leur soutien et leur aide au quotidien.

Le Conseil Municipal se réunira à nouveau le 10 avril prochain, afin de définir l'ensemble des commissions et délégations et comme il s'y était engagé, des Conseillers Municipaux présideront certaines d'entre-elles.

La séance a été levée à 21 h.

LES INFOS CO

	Sièges à pourvoir	Sièges pourvus
Conseil municipal	15	15

Candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés	Elu(e)
M. Pierre ROSSI	380	44,65	61,68	Oui
M. Serge PAU	371	43,59	60,22	Oui
M. Serge GRAC	367	43,12	59,57	Oui
M. Gilbert REINAUDO	362	42,53	58,76	Oui
Mme Magali CORRIOL	358	42,06	58,11	Oui
Mme Anne SARRON	358	42,06	58,11	Oui
Mme Marie-Thérèse LACORRE	345	40,54	56	Oui
M. Benoît JACQUOT	345	40,54	56	Oui
Mme Fabienne BERTHOLET	343	40,3	55,68	Oui
Mme Sylvie GENY	342	40,18	55,51	Oui
Mme Colomba MARIANI	337	39,6	54,7	Oui
M. Gilles OURTH	335	39,36	54,38	Oui
M. Gérard IAVARONE	333	39,13	54,05	Oui
Mme Nolwenn PIN	330	38,77	53,57	Oui
M. Laurent DUBUS	322	37,83	52,27	Oui
M. Pierre LEBRETON	285	33,49	46,26	Non **
M. Denis GENY	284	33,37	46,1	Non **
Mme Carole MOUISSE	283	33,25	45,94	Non **
M. Philippe CHAMPON	270	31,72	43,83	Non **
M. Gerard GUIEU	267	31,37	43,34	Non **
Mme Stephanie BERNARD	259	30,43	42,04	Non **
M. Wilfried HEUSGHEM	252	29,61	40,9	Non **
M. Hervé COISNE	252	29,61	40,9	Non **
Mme Jennifer MAGAUD	251	29,49	40,74	Non **
Mme Cathy JACQUEMIN	249	29,25	40,42	Non **
Mme Marielle CAUMEL	237	27,84	38,47	Non **
Mme Christiane MIGLIORE	233	27,37	37,82	Non **
Mme Corinne SPESSIVTZEFF	233	27,37	37,82	Non **
M. Roger LAUDE	229	26,9	37,17	Non **
M. Sébastien SUSINI	227	26,67	36,85	Non **

**** Pour être élu au 1er tour, il faut réunir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.**

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	851		
Abstentions	202	23,74	
Votants	649	76,26	
Blancs ou nuls	33	3,88	5,08
Exprimés	616	72,39	94,92

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

*** Sous réserve d'éventuelles corrections et de décisions du juge de l'élection**

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

L'ACEM

SORTIE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est avec beaucoup de plaisir que nous sommes allés à la bibliothèque du village.

Nous avons d'abord regardé les livres mis à notre disposition.

Ensuite Suzanne nous a raconté un très beau conte d'hiver.

Nous la remercions pour cette belle histoire qui nous a bien plu.

Nous lui avons dit que nous retournerions la voir bientôt pour une autre histoire.

VACANCES D'HIVER FÉVRIER 2014

SORTIE COL SAINT-JEAN

Les » Pitchouns » sont partis sous un ciel radieux au Col Saint-Jean.

Les plus grands ont chaussé les patins avec beaucoup d'appréhension au début pour certains, mais grâce à des jeux et une bonne dose de persévérance, ils ont pris confiance en eux et se sont bien amusés.

Nous avons peut-être de futurs champions en herbe parmi eux .

Tandis que les plus petits jouaient dans la neige à glisser, à faire une bataille de boules de neige et se sont amusés sur l'aire de jeu mis à leur disposition. Ils ont aussi encouragé les plus grands.

Après un bon pique-nique, nous avons pris la direction de la piste de luge pour faire de nombreuses glissades : sur les fesses, les sacs poubelles et bien sûr les luges.

Nous nous sommes tous bien amusés et avons passé une magnifique journée.

CARNAVAL DU BRUSQUET

Mercredi 02 avril dernier, s'est déroulé le carnaval des « Pitchouns » dans le cadre de l'accueil de loisirs du Brusquet. Le temps magnifique a permis aux enfants de partager et échanger, à travers les jeux organisés par les animateurs. Des familles ont participé au défilé et aux jeux. Les costumes des enfants créés les mercredis précédents, ont eu beaucoup de succès. Le carnaval a été couronné de rires et de blagues d'avril.

L'équipe d'animation.

MOBILISATION MASSIVE POUR L'OUVERTURE D'UNE 6EME CLASSE AU BRUSQUET.

A la rentrée 2013, malgré un effectif global important sur l'école, l'ouverture d'une 6eme classe avait été refusée par l'Inspection Académique. Faute de poste disponible, même l'intervention du maire du Brusquet, du Conseiller Général du Canton et du député n'a pu modifier cette décision.

Résultat : les enfants de moins de 3 ans n'ont pas pu être scolarisés, les classes comptent en moyenne 26 élèves, celle de Petite Section-Moyenne Section de Cathy a même atteint le nombre record de 33 enfants.

Afin que cette situation ne perdure pas et pour retrouver des conditions éducatives et pédagogiques plus favorables aux enseignants et aux élèves, parents, instits et élus se sont mobilisés en masse.

Pour que cette 6eme classe tant attendue soit ouverte à la prochaine rentrée, diverses actions ont été mises en place :

- Courriers au Directeur Académique, au recteur, au président de la Communauté de communes Haute Bléone, sollicitation de Jean-Yves Roux
- Vote d'une motion par le conseil municipal du Brusquet
- Rencontre du maire accompagné d'un délégué des parents d'élèves avec le Directeur Académique
- Motion de soutien du conseil municipal de Draix
- Pétitions papier et internet qui ont recueilli environ 300 signatures
- Banderoles dans le village et sur les grilles de l'école, tracts sur les voitures
- Articles dans la presse faisant état de la situation des classes et de l'inquiétude des parents
- Blocage par les parents d'élèves de l'entrée de l'école
- Et enfin manifestation devant la préfecture le jour du Conseil Départemental de l'Education Nationale où le projet de carte scolaire devait être validé.

Là, les enfants venus nombreux s'en sont donné à cœur joie à crier leur slogan « une classe au Brusquet, on est trop serrés ! »

Tout cela a porté ses fruits : grâce à l'investissement de tous et à la bonne volonté de l'Inspection Académique qui a entendu nos arguments, les enfants pourront étudier dans de meilleurs conditions et les instituteurs leur dispenser un enseignement de qualité dans un climat plus serein.

Un poste d'enseignant supplémentaire est affecté à l'école du Brusquet à la rentrée prochaine.

Un grand merci à tous.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

LE BRUSQUET

Les parents d'élèves réclament une sixième classe pour leurs enfants à la rentrée prochaine

Hier matin, dans un superbe élan (comme en rêvent les instituteurs), les enfants ont levé le doigt en même temps. Mais pas pour répondre à une question...

En fait, ce n'est pas l'index qu'ils dressaient, mais le pouce de la main droite, ainsi que les cinq doigts de la main gauche en éventail, pour signifier six.

Six, comme la sixième classe que parents et enseignants réclament à cor et à cri.

L'année dernière déjà, ils avaient demandé cette classe qu'ils estiment indispensable à la qualité de l'enseignement, mais celle-ci leur était finalement passée sous le nez. Les bambins de moins de 3 ans s'étaient donc vu refuser l'accès en maternelle petite section, et s'en étaient retournés chez leur nounou, ou avaient effectué leurs premiers pas dans une école dignoise.

Cette fois, pas question de connaître le même sort ! Les classes accueillent déjà 33 enfants en petite et moyenne section maternelle, et 25 à 28 élèves dans les autres. "*Et 26 en CP, quand on apprend la lecture, c'est beaucoup trop*", commente le directeur Didier Caribou, pour qui l'idéal serait 22 à 24 élèves.

Or, d'après ses projections pour septembre, "*toutes les classes seraient au-delà de 27-28 élèves*". Inconcevable donc pour les parents qui seront présents cet après-midi devant la préfecture, lors du CDEN qui décidera des attributions de postes. Ou pas.

Hier en début de matinée, une petite trentaine d'entre eux a occupé l'entrée de la cour de récréation.

Parmi eux, une maman est particulièrement inquiète pour son enfant: "*Si les classes sont surchargées, comment feront-ils pour les enfants en situation de handicap?*"

"*La classe existe déjà*", rappelle le maire Gilbert Reinaudo. Ne manque plus qu'un enseignant.

Marie-France BAYETTI

Les parents d'élèves, qui ont manifesté hier matin devant l'école, seront présents à 14 heures devant la préfecture où se tiendra le CDEN. / PHOTO ERIC CAMOIN

Académie Aix-Marseille
direction des services départementaux de l'éducation nationale Alpes de Haute Provence
Éducation Nationale

Pôle Gestion des Ressources Humaines et Moyens

Référence
Cour. Dir LE BRUSQUET
Dossier suivi par
Marie-Ange ROLLET
Téléphone
04 92 36 68 60
Fax
04 92 36 68 68
Mél.
Ce.pgrhm04
@ac-aix-marseille.fr

Avenue du Plantas
04004 Digne-les-Bains

Le directeur académique
des services de l'éducation nationale

à

Monsieur le directeur
école primaire
04420 LE BRUSQUET

S/C de M. l'inspecteur de l'éducation nationale
chargé de la circonscription de Digne-les-Bains

Digne-les-Bains, le 18 avril 2014

Objet : préparation de la rentrée scolaire 2014

Référence : Arrêté du 17 avril 2014

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un emploi est créé dans l'école dont vous assurez la direction à compter de la prochaine rentrée scolaire.

Cette décision a été prise après consultation du comité technique spécial départemental et du conseil départemental de l'éducation nationale.

Eric LAVIS

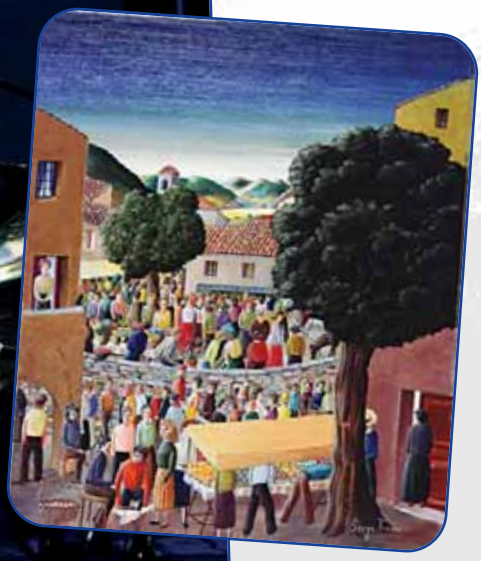

PROGRAMME D'ÉTÉ CULTUREL AU BRUSQUET

Fête patronale du 15 au 18 août 2014 au Parc Ernest Corriol.

Au programme pétanque, jeux divers, bals, repas dansant…

« Les Rencontres de la Parole » le 21 août 2014 à 21h00 à la Place des Tilleuls au Mousteiret.

Au programme contes en plein air « chantons… dansons le conte ».

AIMÉE DE LA SALLE

Aimée de La Salle s'est très vite définie comme «chanteuse d'histoires» car elle était avant tout chanteuse et aimait les histoires. L'association s'est faite naturellement. Ainsi est né pour elle un style qui peut paraitre nouveau ajourd'hui mais qui est en réalité ancré depuis bien longtemps dans nos mémoires.

Aimée de La Salle est auteur-compositeur-interprète, elle associe la précosité des mots de sa langue maternelle, le français, à la simplicité de sa musique.

Son inspiration et son sytle sont influencés par l'Inde et l'Afrique, en passant par le Maloya réunionnais, le blues, le jazz, la musique baroque et plus singulièrement la chanson française.

BRUNO DE LA SALLE

S'inscrivant dans le courant du renouveau du conte qu'il a initié en France dans les années 70, Bruno de La Salle reconstruit depuis 40 ans épopées et chefs d'oeuvre de l'humanité pour les dire dans une langue respectant le rythme et la musique qui font partie intégrante de la littérature orale.

«L'Odyssée» est le premier grand texte auquel il s'attèle... Depuis il ne cesses de psalmodier et chanter les vers d'Homère.

«Les contes merveilleux nous transforment pour un instant, en une variété de héros ou héroines que nous n'avions pas envisagé d'être».

C'est avec cette idée simple de l'importance primordiale du héros dans la compréhension de l'histoire qur Bruno de La Salle se propose de revisiter certains de ces contes.

Le conteur nous invite, tout en délicatesse, à nous métamorphoser.

Afin de répondre à une demande lancée par un de nos lecteurs, l'Echo de Lauzière offre la possibilité pour les particuliers de la commune, de mettre vos petites annonces de ventes de biens, de dons ou d'échanges de service. Cette annonce est gratuite, pour cela vous devez envoyer votre message de 5 lignes maximun sur le site de l'Echo de Lauziere : echodelauziere.lebrusquet@orange.fr en laissant vos coordonnées. Seules les premières annonces seront retenues.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

VIDE GRENIER

LE VIDE GRENIER DE L'ÉCOLE S'EST TENU DIMANCHE 13 AVRIL 2014

Il a malheureusement été concurrencé ce jour là par 2 autres vides greniers sur Digne et par la traditionnelle fête de l'agneau pascal.

Malgré cela, une douzaine d'exposants étaient présents et le soleil étant de la partie, la journée a été très conviviale.

Si les visiteurs n'ont peut être pas tous trouvé l'objet de leurs rêves, ils ont pu se consoler en dégustant les délicieux gâteaux confectionnés par les mamans ou les papas de l'école.

Le prix des places et les ventes du stand de l'école, constitué par les dons des parents (merci à eux), ont rapporté un peu plus de 250 euros.

Cet argent a été versé à la coopérative scolaire de l'école et servira à financer diverses activités ou sorties des enfants.

JAZZ SOUS LES ARBRES 2014

Le festival JAZZ SOUS LES ARBRES revient, comme chaque année, avec le printemps ! Notez dès à présent le rendez-vous, Samedi 14 Juin 2014 à partir de 18h, au Brusquet, au Parc Lucien Auzet.

Toujours en pleine nature, toujours en totale autonomie au cœurs des arbres centenaires du Parc, venez profiter d'une soirée complète de musique JAZZ pour toute la famille, avec un programme encore une fois éclectique dans une ambiance bon enfant et sympathique. Le tout pour la somme de 10€ (gratuit pour les moins de 12 ans).

Cette année encore, l'équipe de l'association Mille Sols s'est démenée depuis le mois de Septembre pour trouver tous les ingrédients qui feront de cette édition un nouveau bon moment à partager. Malgré le parcours du combattant habituel, en dépit de budgets toujours plus restreints pour la culture, Le JAZZ 2014 sera un bon cru, notamment grâce au soutien sans faille du conseil municipal du Brusquet, fraîchement réélu. Dans un contexte pas toujours très rose, où l'actualité nationale et internationale peine à nous faire sourire, le Jazz sous les Arbres 2014 se fixe comme but de vous emmener en voyage sans bouger de votre botte de paille : des standards incontournables du Jazz, en passant par les Beatles revus et corrigés, jusqu'aux rythmes latins et africains, le tout distillé par une chorale d'enfants "géante", un trio local ou des musiciens résolument implantés sur la scène nationale depuis des années. Nous espérons que chacun y trouvera un petit bout de bonheur.

Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site internet, nous contacter ou nous suivre sur notre page Facebook ! A diffuser au plus grand nombre ! Un grand merci cette année à nos trois étudiants de l'IUT de Digne les Bains, qui ont travaillé des mois durant sur le développement des outils de communication du festival : Manon Davin, Mathieu Bauza et Nicolas Vial.

Et comme d'habitude, n'oubliez pas votre petite laine pour la fin de soirée !

Site : http://jazzsouslesarbres04.wix.com/2014
Email : jazzsouslesarbres04@gmail.com
Facebook : Jazz sous les arbres - officiel

LE PROGRAMME 2014

18h - Vocal Mystery Tour
Delian Jazz (vers 19h30)
Don Billiez (vers 21h) / donbilliez.free.fr

Il est Le Saxophoniste Français le plus world de sa génération . Catalan Africain blanc tel qu'il aime se définir ; compagnon de route de Nino Ferrer qui l'embauche à 20 ans dans son band. Il devient ensuite un Sideman Sax incontournable de la scène rock il travaille avec Alain Bashung, Paul Personne et divers autres artistes de la scène internationale… Il a joué sur les plus grandes scènes : du Carnegie hall à New York, au Spectrum Montréal en passant par Tokyo, Dakar, Bamako, Chicago …

Il nous livre en 2013 - Chapter Free fait de compositions originales souvent co-écrite avec son fils le batteur Arthur Billès qui réalise cet album, très groovy ! Tendance World trip! entre Afrique , latinité Méditerranéenne & Soul seventies... un opus thérapeutique qui panse de part sa musicalité et son humanisme les blessures de notre temps. JazzLoco (vers 22h30) / jazzloco.fr

JazzLoco project décide de nous embarquer dans sa machine musicale à remonter le temps. Les musiciens nous ouvrent les portes de leur discothèque secrète, jusqu'à l'époque pas si lointaine des anciens vinyles.

Face A : Aimée, adorée, malmenée, chaque Face A de leurs disques fictifs est un incontournable. Le groupe interprète avec une musicalité de chaque instant et un sens instinctif de la mélodie, des standards de Jazz de Cole Porter ou de Thélonius Monk ou de bossa comme celles de Tom Jobim.

Face B : Méconnue, oubliée ou méprisée, la Face B recèle pourtant de véritables petits « trésors cachés ». Ce sont Billie Holiday ou Nino Ferrer par exemple que ces musiciens, bien décidés à s'éloigner des sentiers battus, font tourner sur le vieux phono des souvenirs.

JazzLoco Project et sa chanteuse à la voix pure possèdent un charme singulier. Alternant thèmes de la mémoire collective et morceaux ignorés, ils proposent de belles redécouvertes. Entre nuance et contraste, tradition et innovation, romanesque et charnel, ils nous invitent à les suivre sur ce chemin étoilé de surprises.

Ces musiciens authentiques ont simplement l'air d'être ce qu'ils sont : des complices ayant un plaisir communicatif à jouer ensemble. Avec l'envie de partager avec leur public leur amour du Jazz. Ce spectacle musical vivant est accessible à tous les publics, pour une soirée réjouissante où chacun se laisse emporter.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

Jazzlocco

Don BILLIEZ

Vocal Mystery Tour

Delian JAZZ

LA VIE ASSOCIATIVE

DE LA GRAINE DE CHAMPIONS POUR LE FOOTBALL CLUB LE BRUSQUET

« Apprendre à se connaître, à vivre ensemble, à pratiquer les vertus de convivialité dans le respect de l'adversaire, inculquer les valeurs du sport aux jeunes, c'est le but du club de foot, précise Jean-Claude Hernandez Président du F.C.L.B., nous devons être en tant qu'éducateurs des modèles pour le devenir de nos enfants que nous encadrons dans le respect de l'autre. »

Le week-end de Pâques a été l'occasion du déroulement du tournoi National poussins catégorie U10 U11 où de jeunes Brusquetiers ont porté les couleurs du club au sein du G.J.B.D. (Groupement de Jeunes du Bassin Dignois.) « Il s'agit de la colonne vertébrale de l'équipe » nous explique Jean-Claude, leur éducateur, heureux d'avoir formé Simon BRANSSIER, Max CABROL et Tolotra PEREZ qui nous ont représenté.

Il est à noter la date du Jeudi de l'Ascension 29 mai où se déroulera le challenge Mickaël PEREZ au stade du Brusquet. Ce sera l'occasion d'un tournoi en mémoire du jeune Mickaël goal de foot du Brusquet décédé en 2002. Le club remercie la municipalité et les commerçants et artisans du canton qui participent à l'organisation de cette manifestation où 16 équipes seront présentes. On précise la venue des équipes locales (Groupement des Jeunes du Bassin Dignois, Pierrevert, Forcalquier) mais aussi d'autres clubs de renom régionaux comme Istres, Salon, Pégomas, Ste-Maxime, Burel. Le tenant du titre de l'édition 2013 est le G.J.B.D. qui le remet en jeu. A l'issue de la journée, tous les jeunes footballeurs en herbe seront récompensés. Jean-Claude HERNANDEZ, Président du Club fait remarquer qu'on ne remerciera jamais assez les entraineurs dont le dévouement et la disponibilité méritent d'être cité en exemple car sans eux rien ne serait possible.

Si le football reste le sport le plus populaire du monde, il n'est jamais trop tôt pour inculquer aux jeunes, les règles élémentaires du fair-play sportif comme l'objectif de ce challenge.

LE FOOT COOL

La saison 2013-2014 est un très bon cru. Le nombre d'adhérents a encore augmenté cette année. En effet, le foot-cool séduit de plus en plus de monde attiré par l'absence de compétition et par un esprit tourné vers le seul plaisir de jouer et de se retrouver. Cet engouement nous conforte dans notre ligne de conduite.

Côté activité, nous avons organisé notre traditionnel loto annuel le 9 février 2014 qui a été une réussite. De plus, un tournoi amical vétéran est prévu courant juin 2014.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier la municipalité qui nous met à disposition le stade et qui ne cesse d'améliorer notre ordinaire (peinture du vestiaire, restauration des douches, réparation de l'éclairage du stade…)

Bon match !!!

Arnaud et Sébastien.

Un dernier petit mot pour préciser que le FOOT COOL est ancré dans le village depuis plus de 13 ans, qu'il est ouvert a tous et que 60% de l'effectif habite le canton.

De plus cette année où devant l'explosion du nombre de demande d'adhésion nous avons dû refuser du monde, on a toujours favorisé l'inscription de personnes du canton.

INITIATION AU YOGA

Dès le mois de septembre, nous vous proposerons un cours de Yoga au Mousteiret.

Afin de vous permettre de découvrir cette activité, nous organisons une séance d'initiation et de présentation :

le vendredi 6 juin de 18h à 20 h à la salle des associations du Mousteiret tenue ample conseillée avec un plaid. (Nous fournirons les tapis de Yoga). Nos cours s'adressent à tous : débutants ou pratiquants réguliers.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 0687458902 Joël Striff et Thierry Salado de l'association « Mieux Vivre au quotidien ».

MÉMOIRES D'ANTAN

Le Brusquet, mon village au nom fleuri, tu étires ta longue rue, dite « principale », sur un méplat de la route qui mène au col de l'Ourme, passage obligé vers l'Italie, et c'est sans doute pour cette situation que tu as vu le jour. Bien sûr, tu n'es pas inscrit au palmarès des plus beaux villages de France. Bien sûr, tu ne peux rivaliser avec Banon ni même Courbon. Bien sûr, tu ne connais pas l'affluence touristique des Juilletistes ou des Aoûtiens.

Non, tu es plutôt en dehors de tout ça, modeste et replié sur toi-même, préférant la quiétude paisible des jours simples. Mais à bien y réfléchir, qui pourrait dire tout ce que tu as vu depuis les temps antiques ? D'abord les Bodiontiques*, puis les Ligures et les légions conquérantes de Rome venues traîner leurs sandales sur les chemins pierreux. Tu as entendu les hennissements et ressenti les sabots des nerveux petits chevaux arabes. Mais les Barons de Lauzière et ses preux chevaliers te gardaient jalousement. J'aime à croire que, Pierre*, le « messager des étoiles », soit venu « lorgner », du haut de la chapelle castrale*, Mars ou Jupiter. Plus tard, tu as reconnu les guêtres des soldats de l'An II et peut être aperçu le petit caporal*. Tu as accueilli les marchands en tout genre et les colporteurs aux pieds agiles, qui par monts et par vaux te reliaient à tes villages voisins escarpés de Draix, d'Archail et d'Esclangon. Mais le joyau de tes souvenirs, cette joie intense que tu gardes encore en toi, enfouie dans chaque pierre, c'était l'arrivée aux premiers jours de l'été, des troupeaux venus de la Crau, qui montaient par les « drailles* », vers les vertes pâtures de l'Estrop, de Maurin ou du Blayeul. Les sonnailles des béliers, les jappements des chiens et le pas rapide des petits ânes gris à la croix de Saint-Martin. Que faisiez-vous alors Courbon et Banon isolés sur vos pitons rocheux à l'écart de tout ça ?

Ceux-ci sont passés, ceux-là sont restés.

Ceux-là comme Betty, la vieille dame anglaise qui promenait ses pinceaux et son accent très british aux alentours du village et qui peignait à merveille des scènes de la vie pastorale du village. Et surtout Antoine, le pépé venu de son Piémont natal et qui maniait la faux avec grand art. il savait à merveille taper la lame et l'aiguiser comme un rasoir. Petit homme frêle mais infatigable, pétri de sagesse paysanne, il commençait souvent ses phrases par « l'ei compris » pour nous raconter, avec beaucoup de philosophie, les choses simples de la vie d'antan. Après le café, il tirait de sa poche un vieil harmonica et les yeux brillants, il jouait ses vieux airs de jeunesse.

Bien sûr, eux aussi sont partis, mais ils nous ont laissé une petite marque, Ô toute petite mais elle est bien toujours là. Le temps a passé, voyageur immobile, et avec lui, son ami fidèle, l'oubli s'est installé. Bien sûr, comme ces vieilles cartes postales jaunies tirées du carton oublié dans le grenier ou comme une ombre qui plane, on se souvient, un peu, si peu quelquefois que l'on ne sait plus dissocier le rêve de la réalité. C'est peut-être ce que l'on nomme nostalgie et c'est peut-être pour cela qu'il m'arrive parfois, aux chaudes heures de juillet, de voir dans le lointain, se profiler, fulgurante, l'ombre de « geste auguste du faucheur », le pépé pour sûr qui s'affaire.

Pardonne- moi, Ô histoire, si j'ai pris quelque liberté avec toi, mais comme dit le poète : « Est-il rien de plus vrai que la vérité ? Oui la Légende car c'est elle qui donne un sens immortel à l'éphémère vérité ». (Nikos Kazantzàkis)

Jean-Claude MILLET

Toponymie : la localité du Brusquet apparaît pour la première fois en 1050 sous le nom de LE BRUSCO, nom formé de BRUSC : bruyère et du suffixe désignant une étendue recouverte de bruyères.

Les Bodiontiques : peuple gaulois établit dans les AHP.

Pierre, le messager des étoiles : Pierre GASSENDI né le 22 janvier 1592 à Champtercier et mort le 24 octobre 1655 à Paris.

Drailles : petits chemins empruntés par les troupeaux.

Chapelle castrale : chapelle attenante au château.

Petit caporal : Napoléon Bonaparte

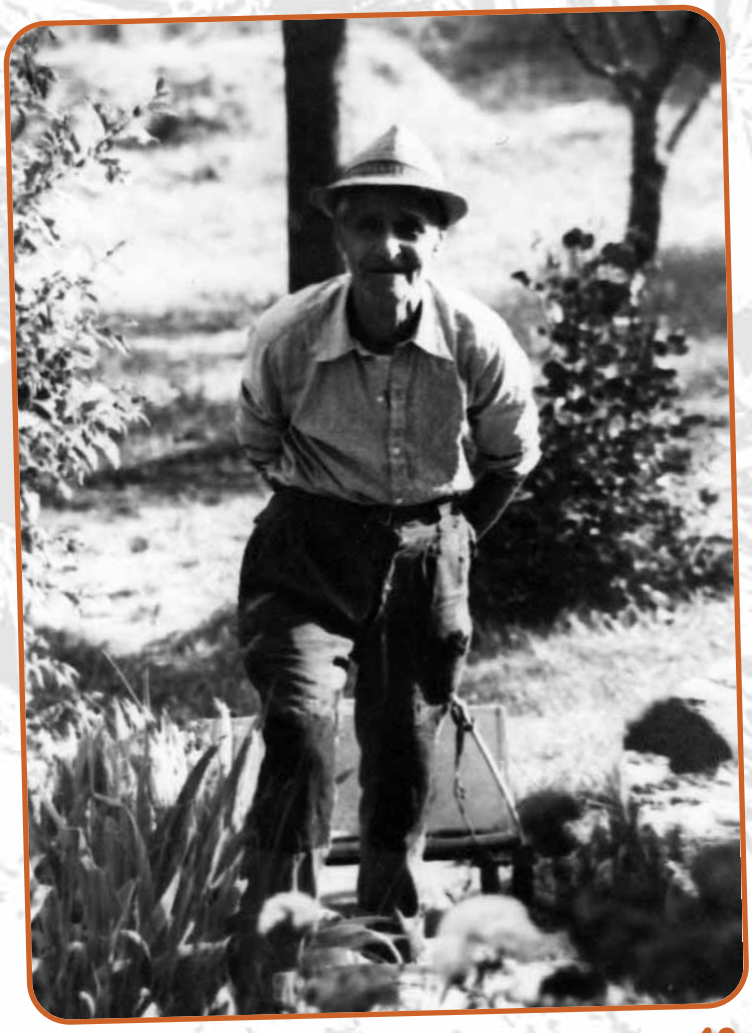

INFORMATION

LE COIN DES ÉCHECS

Nous allons examiner pendant un nombre de diagrammes conséquents chaque pièce d'échecs pour mesurer sa force et ses faiblesses, puis l'alliance de pièces pour combiner leurs caractéristiques et montrer ainsi le sublime de ces combinaisons !!. Première pièce le CAVALIER…

Les Blancs matent en deux coups

Le Cavalier mate en 7 coups

Le Cavalier aide à la promotion

Les Blancs matent à l'étouffé

Encore un mat à l'étouffé des blancs

Réponse du problème du N°112 de l'Echo de Lauzière :

1 Tc8+ Txc8 / 2 Dxa7+ Rxa7
3 bxc8=Cavalier + Rb8
4 Cxe7 Rc7 / 5 Cg6
et le cavalier va aider à promouvoir le pion h4 en dame …

10+5 ans

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1er janvier 2014

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:
- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie
Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

http://www.interieur.gouv.fr/ http://www.diplomatie.gouv.fr/

RECENSEMENT MILITAIRE

1ère, 2ème, 3ème et 4 ème périodes 2014

Monsieur le maire invite les jeunes domiciliés sur la commune et nés en :

Janvier, février, mars 1998 à se présenter à la Mairie jusqu'au 15 avril 2014

Avril, mai, juin 1998 à se présenter à la Mairie jusqu'au 15 juillet 2014

Juillet, août septembre 1998 à se présenter à la Mairie jusqu'au 15 janvier 2015

Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30

Le vendredi de 8h30 à 12h00

Afin de procéder à leur recensement militaire

Se munir des pièces suivante : Carte nationale d'identité, livret de famille, justificatif de domicile.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

LA PAGE DU SOURIRE

1/ La scène se passe dans un train. Deux voyageurs parisiens se moquent bêtement d'un paysan assis en face d'eux, qui parle avec un profond accent du terroir.
L'un d'eux lui demande :
- Où allez-vous mon brave ?
- Je vais à Parisse.
- A Paris avec deux « s » ?
- Non, seulement avec deux imbéciles…

2/ « Ta mère est encore plus odieuse que je le pensai », dit un homme à sa femme. J'assistai à la présentation de la dernière Audi, quand l'animateur a dit « cette affaire est offerte à l'homme qui, dans l'assistante peut prouver qu'il a dans son portefeuille, une photo de sa belle-mère ».
- Et alors ?
- J'ai longuement fouillé dans mon portefeuille, mais ce que j'ai trouvé de plus approchant, c'est un article sur les méfaits de la vache folle.

3/ Dans un salon, un cowboy drague une fille et l'emmène au premier étage. En arrivant dans la chambre, elle lui demande :
- Comment t'appelles-tu ?
Et il lui répond :
- Ici, au Far West, on tire d'abord, on pose des questions ensuite !

4/ « Vous avez », dit un homme à une femme, « un corps que j'aimerai faire vibrer comme un instrument de musique ».
- Une question d'abord. Vous êtes du genre violoniste, avec une certaine virtuosité dans le maniement de l'archet, ou vous faites cela avec la langue comme un joueur d'harmonica ?

5/ « Tiens », dit une femme à une amie, « la semaine dernière, j'étais à Saint-Tropez et sur qui je tombe ? Nez à nez avec ton mari !
- Mon mari ? Mais il m'avait dit qu'il était en voyage d'affaires à Valenciennes. C'est fou, quand je ne suis pas là à côté de lui dans la voiture, il est incapable de lire correctement une carte routière !

6/ Dans un port de l'Atlantique, une institutrice dit à une de ses collèges :
- Tu sais qu'hier j'avais fait la connaissance d'un beau matelot. J'ai passé la nuit avec lui, mais il m'a beaucoup déçue.
- Il t'a mal fait l'amour ?
- Ah non, pas du tout, mais sur un des tatouages qui illustrent sa poitrine, il y avait une grosse faute d'orthographe.

7/ A son mari qui vient de la surprendre au lit avec son amant, une femme explique :
- Ne te méprend surtout pas mon chéri. A peine étais tu parti en voyage d'affaires, que la couverture chauffante est tombée en panne. J'ai appelé un électricien qui la remise en état. Et là comme tu nous as trouvé en petite tenue, nous procédions aux derniers essais pour être certains que tu aurais bien chaud à ton retour.

8/ Alors qu'elle donne une réception, une dame voit son jeune fils débarquer en pyjama. Elle s'inquiète :
- Tu n'arrives pas à t'endormir avec tout ce bruit ?
- En fait, je dormais profondément quand on a frappé à ma porte. C'était M. Lambinet et Mme Cavalda. Ils m'ont dit qu'ils m'avaient gardé leurs parts de gâteau et que je pouvais descendre les manger, à une condition ; que je mâche lentement chaque bouchée en me débrouillant pour ne pas remonter dans ma chambre avant une bonne demi-heure.

9/ Un homme sonne à la porte d'une femme qui lui a tapé dans l'œil. Elle lui ouvre et il lui tend une magnifique gerbe de fleurs.
- Je suppose, dit-elle, qu'après cela vous vous attendez à ce que je m'allonge sur le lit, cuisses encartées ?
- Pourquoi ? s'étonne l'homme, vous n'avez pas de vase pour mettre les fleurs ?

L'«ÉCHO» GESTE.

Ne brûlez pas vos déchets verts. Chaque citoyen en produirait en moyenne 160 kilos par an. Pour s'en débarrasser, 9 % de foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre chaque année en France selon l'Ademe. Or, ce geste, néfaste pour la qualité de l'air, est aussi interdit ! Au lieu de les brûler, pensez au compostage ou au paillage. Cette pratique permet de recouvrir le sol avec les déchets verts, ce qui le protège, le fertilise et évite la croissance des mauvaises herbes. Si vous n'avez pas l'âme d'un composteur, renseignez-vous auprès de votre commune : certaines municipalités organisent des collectes en porte-à porte. Dernière alternative, les apporter dans une déchetterie.

Eclaircissements sur les Armoiries du Brusquet.....

Ernest CORRIOL. ALBI, le 5 Janvier 1984.

Mon cher Marcel,

Tu parlais un jour de faire des Armoiries pour Le BRUSQUET. Dans son ouvrage : "Essai de monographie - Lauzière, Le Brusquet, Le Mousteiret" mon oncle, le chanoine CORRIOL,consacre le chapitre I à :Topographie,Etymologie, Limites. Il dit :

"Consultons les Armoiries de la Commune" et il explique dans quelles conditions ces armoiries furent attribuées.

Par un édit du 20 Novembre 1676, LouisXIV chargea Charles d'HOZIER de procéder à un recensement des armoiries du Royaume. Moyennant finance,on pouvait avoir des armoiries et Le BRUSQUET voulut avoir les siennes. Ecoutons mon oncle : " Le 20 Août 1697, le Trésorier versa entre les les mains du sous-agent de Charles d'HOZIER la somme de 29livres 6 sols, moyennant quoi il eut un récépissé pour un blason parlant. Brusquet,lui avait-on dit,vient de brusc, bois, bruyère. L'écu doit être "d'or à une plante de bruyère de sinople"

D'or, c'est facile à comprendre.
de sinople, j'ai facilement trouvé la définition; il s'agit de la couleur verte, d'un vert soutenu.
Il était donc facile de faire le blason.

Je possède "Lou tresor dóu Felebrige,ou dictionnaire Provençal-Français" de Frédéric MISTRAL. J'y ai relevé les définitions suivantes :

Brusc : bruyère et aussi ruche en écorce de chêne-liège.
Brusquet : petite bruyère et aussi petite ruche à miel.
BRUSQUET (Lou) Nom de lieu, Le BRUSQUET, Basses-Alpes.
Brusquetié, iero - habitant du Brusquet.

Comme notre blason de 1697 parle de bruyère, j'ai laissé la ruche de côté. Il convient très bien avec les définitions du dictionnaire.Toutefois, je me demande s'il y a beaucoup de bruyère dans la commune?

Avec tous ces éléments,j'ai demandé à un ami, Mr. FROIDEVAL, ancien élève des Beaux-Arts, de me réaliser les Armoiries. Après plusieurs ébauches, nous nous sommes arrêtés aux deux maquettes que je t'envoie. Utilise-les comme bon te semblera,si tu penses que l'une ou l'autre,ou les deux peuvent faire l'affaire.

Ma femme se joint à moi pour adresser nos meilleurs voeux pour 1984, à toi, tous les tiens et tous les habitants de la Commune.

Bien amicalement à toi.

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°113 - PRINTEMPS 2014

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

- Le 11 décembre 2013 de Lidia SOTTA veuve CHOULET, mère de Madame MAGNAN.
- Le 11 décembre 2013 de Louis-Henri BONNET, père de Monsieur Patrick BONNET.
- Le 16 décembre 2013 de Lucienne PICON veuve TRIACCA.
- Le 12 février 2014 de Lucile NICOLAS veuve BONNET, grand-mère de Madame Nathalie BONNET et veuve de Monsieur Adrien BONNET, ancien premier adjoint de la commune.

Le Comité de Rédaction présente ses plus sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.

NAISSANCES :

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la naissance :

Le 21 novembre 2013 de Hugo,
fils de Claire ZERBONE et de Eugène COMITE, petit-fils de Georgette OLIVIER et arrière-petit-fils d'Aglore OLIVIER.

Le 11 décembre 2013 de Nolann MONTALBANO,
fils de Madame et Monsieur MONTALBANO.

Le 17 décembre 2013 d'Auriane SERY,
fille de Julie COSSALTER et de Loïc SERY.

Le 28 janvier 2014 de Nathan KOWALSKI,
fils de Jennifer LAURENS et de Nicolas KOWALSKI.

Le 1er février 2014 de Milo DECROIX,
fils d'Audrey BLAVOYER et d'Aurélien DECROIX.

Le 25 février 2014 de Lukas CARNELOS,
fils de Sarah BOUCEKINE et de Jérémy CARNELOS.

Le 5 mars 2014 de Raphaël GAUTIER,
fils de Leila ZOUAOUI et de Romain GAUTIER.

Le 15 mars 2014 de Pablo MOREL HUMBERT,
fils de Coralie HUMBERT et de Josselin MOREL.

L'Echo de Lauzière adresse ses meilleurs vœux et ses plus vives félicitations aux heureux parents et grands-parents.

SARL BATRAMA CLARES
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
Les Eymarrons - BP 1
05300 RIBIERS
Tel : 09 66 95 05 19

MONTEL DISTRIBUTION
ZI Saint-Christophe - 55 RN 85
04000 DIGNE LES BAINS
Tel : 04 92 36 63 36 - Fax : 04 92 36 63 49

MCG EXPERT & ASSOCIEES

Magali CARTA-GANNE
Expert-comptable

5 Avenue de Verdun
Le Riviéra Entrée A
04000 DIGNE LES BAINS

tel : 04.92.34.03.31
portable : 06.84.33.48.39
e-mail : contact@mcg-expert.fr
www.mcg-expert.fr

PEINTURE
TAPISSERIE
REVÊTEMENTS
Sols et Murs

René Hugou

Quartier l'Arzièras
04420
LE BRUSQUET

✆ 04 92 35 42 57

DARRIOULAT Nadine
Coiffeuse à domicile

Salon mixte
Le brusquet : mercredi

52 chemin du moulin
04000 Digne les bains

04.92.31.67.96
nadine.darrioulat@wanadoo.fr

Nadine et Eliane Coiffure
Salon : 8 h 30 à 12 h
14 h à 19 h

PROXI BAR TABAC
OUVERT : LUNDI
7 H /12 H 30
MARDI AU VENDREDI
7 H / 13 H - 16 H 30 /19 H 30
SAMEDI
7 H / 12 H 30 - 16 H30 19 H 30
DIMANCHE
7 H / 12 H 30
TEL : 04 92 34 31 75
06 80 27 49 43

ATELIER
Couleur Paille

Restauration de chaises :
Paillage à l'ancienne
Polychromie en paille de seigle
Cannage fait main - Cannage serti

Le Lauron - 04420 Le Brusquet
Tél. 06 89 30 45 32
www.couleurpaille.fr

DACIA
Garage ROUX
Le Brusquet
RENAULT

Garage Roux - René ROUX
04420 Le Brusquet
Tél. 04 92 35 40 60
Fax 04 92 35 46 90
Dépannage : 06 82 93 71 81
rene.roux.lebrusquet02@reseau.renault.fr
Horaires d'ouverture :
lundi-vendredi 8h-12h - 13h-17h

imprimerie
ARC EN CIEL

Quartier St Christophe
04000 Digne-les-Bains

Tous travaux d'impression :
Brochures, dépliants, cartes, affiches, factures, tickets,
Toutes quantités

E-mail : arcenciel04@wanadoo.fr
www.arcenciel04.fr
Tél. 04 92 31 21 25
Fax 04 92 32 12 06

IMPRIM'VERT®

LE MANACH et Fils
Peinture -Revêtement- Sol
Papiers peint- Faux plafond

LE MANACH Olivier

2 Le Haut Vignarès
04420 LE BRUSQUET

04.92.35.43.95
06.78.88.14.71
le.manach@wanadoo.fr

Marie-Anne et Raphaël
vous accueillent
au Bar Restaurant

Lou Mile Sol

bistrot de pays

Ancienne Ecole
Rue principale
04420 LE BRUSQUET
Tél. : 04 92 34 08 44
alonsomr@hotmail.fr

EARL La Laune

Le bon cochon de La Laune de notre élevage à vos papilles

Cochons nés et élevés au Brusquet.
Vente de viande et de diverses charcuteries fabriquées à la ferme.

Fournisseurs magasins :
PEIPIN L'Etal des Paysans
DIGNE LES BAINS L'Etal des 3 Vallées
LA JAVIE L'Epicerie

Gilles et Marie-Hélène OURTH - 04420 Le Brusquet - 04 92 35 43 75

MAÇONNERIE GENERALE
NEUF et RENOVATION
COUVERTURE - CHARPENTE
TRAVAUX PUBLICS
G. IAVARONE
04420 LA JAVIE
Tél./Fax 04 92 35 41 02

Jean-Jacques PAIRE
Artisan Supérieur en Electrotechnique

Installation - Electricité
Entretien Chauffage
Dépannage
Plomberie - Ramonage

Le Plan 04420 LE BRUSQUET
Tél. 04 92 35 40 28